



## Engagement de versement

Je, soussigné(e), *Prénom* :

*Nom* : \_\_\_\_\_ ,

membre du club d'investissement Learn To Trade Lyon Horizon 2030, certifie sur l'honneur m'engager à verser mensuellement, durant toute la durée de mon adhésion au club d'investissement, un montant de :

- 10,00 € (dix euros)**
- 20,00 € (vingt euros)**
- 50,00 € (cinquante euros)**

**Les versements sont à effectuer par virement bancaire sur le compte du club d'investissement et au plus tard le dix du mois.**

**BOURSE DIRECT**

**IBAN (format SEPA) : FR76 3148 9000 1000 2256 9698 147**

**Conformément aux statuts :**

- Je reconnais que tout retard d'un versement entraîne l'application d'une pénalité fixée à 2 % du montant. Cette pénalité est définitivement acquise à l'actif du club.
- Je reconnais que tout retard de versement de plus de 2 mois ou tout versement partiel non régularisé dans ce délai peut entraîner mon exclusion du club d'investissement.
- Je reconnais que si je souhaite quitter le club d'investissement, je dois notifier ma volonté de démissionner par voie électronique avec un préavis d'un mois à l'adresse électronique du club d'investissement : **ci@learntotrade.fr**. La démission ne prévoit pas de frais supplémentaires à ceux mis en place par l'intermédiaire financier si elle est réalisée au mois de septembre ou au mois de mars, pour une prise d'effet respectivement le premier octobre ou le premier avril. Toute démission à tout autre moment entraîne l'application d'une pénalité fixée à 4 % du montant de ma quote-part et ces pénalités sont définitivement acquises au bénéfice du club.
- L'engagement au club d'investissement est effectif pour une période de 6 mois tacitement reconductible à condition d'être membre de l'association Learn To Trade. La reconduction peut être remise en cause pour toute personne l'ayant quittée.

Fait à

Le

**Signature :**

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion au club d'investissement. Conformément à la loi « informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat du club d'investissement.*